# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

## CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

# **AMENDEMENT**

N º 856

présenté par Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

#### **ARTICLE 62**

À la première phrase de l'alinéa 24, après le mot :

« salariés,

insérer les mots :

« ou les salariés actionnaires »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.